Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20261109-2026D088-DE

MAIRIE DE PLOURIN
29830 PLOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six,
Le 09 novembre 2026 à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Marc PAYEN, Maire.

Date de la convocation : 30 octobre 2026
Date d'affichage : 18 novembre 2026
Certifiée exécutoire : 09 novembre 2026
Etaient présents : MM. Henri-Marc PAYEN, Marie-Christine LAINEZ, Bernard JAOUEN, Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSE, Mallory LAMOUR, Patrick MASSIAS, Anthony BESCOND, Sandra DRIEU, Sylvain JAOUEN, Fabienne NEDELEC, Sandrine PERCHOC.

Pouvoirs : Erwan PRONOST a donné pouvoir à Fabienne NEDELEC, Antoine COROLLEUR a donné pouvoir à Henri-Marc PAYEN, Vanessa MOËNNER a donné pouvoir à Delphine PLUCHON

Madame Sandrine PERCHOC, a été élue Secrétaire de séance.

Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 29 septembre 2026 à l'unanimité (15).

AVENANT 2 A LA CONVENTION DU COS DU PAYS D'IROISE

Proposition de validé l'avenant à la convention COS prolongeant les modalités signés pour l'année 2027.

Accord unanime du conseil

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,
Henri-Marc PAYEN

MAIRIE DE PLOURIN (FINISTERE)